MERCREDIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2014

BULLETIN D'INSCRIPTION – 1 par enfant

ACCUEIL DE LOISIRS DE CHADIEU

FÉDÉRATION PUY-DE-DÔME la ligue de l'enseignement un avenir par l'éducation populaire

NOM et PRÉNOM DE L'ENFANT : _____ ☐ GARÇON ☐ FILLE	**Né(e) le :** _____ **Âge :** _____

Période d'inscription ***ATTENTION NOUVELLES MODALITÉS***

Conformément à une décision prise en réunion intercommunale des communes propriétaires du site de Chadieu, les inscriptions seront forfaitaires pour les deux mois de novembre et décembre selon le barème ci-dessous (**repas de midi inclus**).

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE JEUDI 9 OCTOBRE 2014

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES, CLASSEMENT PAR ORDRE ARRIVÉE UNIQUEMENT PAR COURRIER À :

Ligue de l'enseignement 63 – ALSH de Chadieu – 31 rue Pélissier – 63028 CLERMONT-FD cedex 2

À NOTER QU'AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR LE SITE DE CHADIEU ET QUE LES DOSSIERS REÇUS DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE CE MÊME SITE NE POURRONT PAS ÊTRE TRAITÉS.

► **L'enfant arrivera à Chadieu avec le ramassage mis en place pour la commune de** _____

(uniquement le Cendre, les Martres-de-Veyre, Veyre-Monton, la Sauvetat et Authezat).

L'enfant sera obligatoirement récupéré à l'accueil de loisirs de Chadieu (pas de ramassage retour) entre 17 h 30 et 18 h 30 par :

☐ Les parents ☐ Une autre personne : _____ (préciser son nom)

► **Éléments à fournir (les dossiers sont retenus par ordre d'arrivée) :**

- Le présent bon d'inscription dûment complété et signé.
- La fiche de renseignements 2014-2015 (si elle n'a pas déjà été renseignée).

► **Je règle ce jour la somme de** _____ **€ pour les mercredis de septembre et octobre 2014.**

Mode de règlement

☐ Espèces

☐ Chèque postal

☐ Chèque bancaire

☐ Chèque vacances : **détail des chèques à préciser** :

_____ X chèques de 10 €

_____ X chèques de 20 €

Chèques libellés à l'ordre de « Ligue de l'enseignement 63 », d'un montant égal aux frais de séjour, déductions faites des aides éventuelles auxquelles vous avez droit (Comité d'entreprise, CAF…) et qui seront reversées à l'organisateur :

Attention : un chèque par famille et par séjour **Préciser au dos** : les nom et prénom des enfants.

À _____ le _____

Signature

► **TARIFS :**

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Puy-de-Dôme

Quotient familial CAF	Communes du syndicat intercommunal *	St-Maurice-ès-Allier Corent	Autres communes
		Sous réserve de places disponibles	
	Tarifs des 7 mercredis de novembre et décembre 2014		
Jusqu'à 700 €	49,00 €	49,00 €	49,00 €
701 € à 950 €	129,50 €	157,50 €	234,50 €
951 € à 1 150 €	140,00 €	168,00 €	255,50 €
1 151 € à 1 350 €	150,50 €	178,50 €	276,50 €
plus de 1 350 €	161,00 €	192,50 €	294,00 €

* Authezat – La Sauvetat – Le Cendre – Les Martres-de-Veyre – Veyre-Monton

* D'autres aides peuvent être déduites (comité d'entreprise, service social, etc.)

centre de Chadieu

LES ENFANTS DES COMMUNES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHADIEU (AUTHEZAT – LA SAUVETAT – LE CENDRE – LES MARTRES-DE-VEYRE – VEYRE-MONTON) SONT PRIORITAIRES, CEUX DES AUTRES COMMUNES SERONT MIS EN LISTE D'ATTENTE, SANS GARANTIE D'INSCRIPTION.